

Communiqué de presse
30 septembre 2022

ACCELERATION DES PROJETS ENERGIES RENOUVELABLES : A L'OCCASION DU 10^{ème} ANNIVERSAIRE DES PARCS EOLIENS DE BRETELLE ET D'ECHALOT, ENGIE GREEN RÉAFFIRME SON ENGAGEMENT POUR UNE TRANSITION ÉNERGÉTIQUE DURABLE

Le 30 septembre 2022, Catherine MacGregor, Directrice générale d'ENGIE, William Arkwright, Directeur général d'ENGIE Green, François Patriat, Sénateur de la Côte-d'Or, Stéphanie Modde, Vice-Présidente du Conseil Régional de Bourgogne-Franche-Comté en charge de la transition écologique, Marc Frot vice-président du Conseil Départemental de la Côte-d'Or, Éric Dudouet, Maire d'Étalante, Pascal Theis, maire de Poiseul-la-Grange, et Nicolas Hoffmann, maire d'Échalot, ont célébré les 10 ans des parcs éoliens de La Bretelle et d'Échalot. D'une puissance totale installée de 46 MW, ces 23 éoliennes, réparties sur 3 communes produisent l'équivalent de la consommation électrique domestique annuelle de plus 37 000 habitants, soit près d'un quart de la population de la ville de Dijon. Au moment où l'accélération dans le développement des projets énergies renouvelables en France devient une priorité, ces parcs sont emblématiques de la méthode de développement et d'exploitation des parcs éoliens et solaires d'ENGIE, développés et exploités par ENGIE Green en France, premier opérateur éolien et solaire du pays.

10 ANS D'EXPLOITATION, ET UNE RELATION DE CONFIANCE BATIE AVEC LES ACTEURS DU TERRITOIRE

Initié en 2003 et mis en service en septembre 2012, ce projet emblématique de 23 éoliennes situé sur 3 communes du département de la Côte-d'Or, est le reflet d'une coopération et d'un dialogue de confiance noués au fil des années entre ENGIE Green, opérateur et les acteurs de la région Bourgogne-Franche-Comté.

Ce projet s'est inscrit dans une démarche de concertation entre ENGIE Green et les riverains dès la phase du développement, afin de prendre en considération leurs craintes (nuisances acoustiques, impact environnemental) et d'y répondre par des engagements clairs. Cette écoute du territoire fut une constante pendant les 10 ans d'exploitation. Comme le souhait des élus de célébrer leurs 10 ans de mise en service en témoigne, ces parcs éoliens sont aujourd'hui bien intégrés localement et sont une composante importante du territoire.

Un réseau d'entreprises locales a par ailleurs été sollicité pour la construction et l'exploitation de ces parcs, une base de maintenance ENGIE Green a été installée à proximité et, depuis 2013, les retombées fiscales engendrées par les parcs éoliens de la Bretelle et d'Échalot ont permis de contribuer au développement de nombreux projets locaux.

Outre la mise en place d'un dialogue de confiance avec les habitants, les associations naturalistes et les élus locaux de la région, ENGIE Green, en collaboration avec des partenaires locaux et en accord avec les services de l'État, a trouvé des solutions efficaces dans le domaine de la préservation de la biodiversité. Des outils de détection et de préservation de l'avifaune (système anticollision avec des caméras et l'arrêt automatique des machines à l'approche des espèces protégées) ont été mis en place sur les éoliennes. D'autres initiatives sont également déployées (suivi des migrations d'une cigogne noire, neutralisation de lignes électriques...) témoignant là aussi de l'implication des équipes ENGIE Green.

Les parcs éoliens de la Bretelle et d'Échalot sont un exemple concret de la pertinence de la méthode de développement et d'exploitation des parcs éoliens et solaires d'ENGIE Green. Basée sur la forte implication des parties prenantes, cette méthode est un gage d'engagement et de transparence pour le développement des projets locaux, utiles à la lutte contre le réchauffement climatique et respectueux de l'environnement. Formalisée aujourd'hui à travers le label « TED », Transition Énergétique Durable, et développée avec Bureau Veritas, cette méthode constitue le socle des engagements sur lequel le groupe ENGIE construit des projets d'énergies renouvelables sur-mesure, adaptés aux territoires d'implantation.

Marie-Guite Dufay, Présidente du Conseil régional de Bourgogne-Franche-Comté, a déclaré :

« L'urgence climatique appelle à nous défaire du fossile, à mettre le cap sur la sobriété énergétique, à renforcer la protection de la biodiversité et à accélérer le développement des énergies renouvelables, les meilleures garantes de l'autonomie de nos territoires et, comme le clame le Secrétaire Général de l'ONU, de la paix au cours de ce siècle. La Région Bourgogne-Franche-Comté œuvre beaucoup au développement du mix énergétique et ambitionne de devenir une région à énergie positive en 2050 avec 100 % d'énergie renouvelable. Elle le sera grâce à la combinaison de multiples solutions : grâce aux économies d'énergie, grâce à l'éolien et au solaire, grâce à des installations à taille humaine, ancrées et intégrées dans les territoires, concertées et acceptées. La Bretelle Échalot appartient à cette magnifique ambition et nous montre la voie. »

ENGIE GREEN, ACTEUR CLÉ DE LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE EN BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ

Présent depuis plus de 15 ans dans la région, ENGIE Green développe, construit et exploite des installations éoliennes et solaires. Ses équipes ont élaboré une méthode de développement des énergies renouvelables qui repose sur une relation de confiance pérenne avec les parties prenantes locales. La région Bourgogne-Franche-Comté accueille 5 parcs solaires et 5 parcs éoliens (52 mâts) exploités par ENGIE Green qui couvrent les besoins en électricité domestique d'environ 140 000 habitants par an. Les émissions de CO₂ évitées par la production de ces centrales solaires et éoliennes sont estimées à 120 000 tonnes par an¹. ENGIE Green dispose dans la région de 500 MW de projets solaires et éoliens en développement.

Les centrales de production d'électricité verte d'ENGIE Green contribuent également au développement de la région avec 1,7 million d'euros par an de recettes fiscales versées aux collectivités et 68 millions d'euros de travaux octroyés à des entreprises locales pour la construction de l'ensemble de ces parcs.

¹ Dans le cadre de la labellisation de sa méthode de développement des énergies renouvelables (baptisée TED pour « Transition Énergétique Durable »), ENGIE s'engage notamment à évaluer les émissions marginales de carbone évitées de chaque projet. La méthodologie retenue prend en compte d'une part le profil de production propre des centrales et d'autre part le mix énergétique mobilisé au moment où les installations produisent. Pour en savoir plus : <https://www.engie-green.fr/calcul-co2-marginales-evitees/>

ENGIE Green, comme le groupe ENGIE, s'inscrivent parfaitement dans l'objectif de transition énergétique de la région Bourgogne-Franche-Comté d'atteindre 41% de sa consommation d'énergies couverte par le renouvelable d'ici à 2030, et à terme 100% en 2050.

Par ailleurs, ENGIE Green travaille au quotidien à faire des énergies renouvelables une source d'énergie acceptée de toutes et tous. Ainsi, selon les résultats d'une enquête menée en février 2022 par l'Institut CSA sur la perception des énergies renouvelables dans la région Bourgogne-Franche-Comté, 96% des personnes interrogées sont pour le développement des énergies renouvelables, et 48% sont même « tout à fait pour », témoignant d'une adhésion large et solide à ces énergies dans la région. Ce choix en faveur des énergies renouvelables se reflète également dans la définition très positive qu'en donnent les habitants de la Bourgogne-Franche-Comté : elles sont perçues par ceux qui y sont favorables comme participant à la protection de l'environnement en premier item de loin (57% d'entre eux mettent ce critère en premier).

William Arkwright, Directeur général d'ENGIE Green a conclu :

« Chez ENGIE Green, nous sommes persuadés que c'est en travaillant main dans la main avec les territoires, leurs élus et leurs habitants, que nous arriverons à faire de la transition énergétique une réussite. Les parcs éoliens de la Bretelle et d'Échalot sont l'exemple même de ce qu'ENGIE Green met en œuvre depuis de nombreuses années, à savoir accompagner l'ensemble des acteurs, entreprises et industriels, villes et territoires, dans le développement de leur projets responsables et durables. Les 10 ans des parcs éoliens de la Bretelle et d'Échalot sont pour ENGIE Green l'occasion de remercier les acteurs du territoire de cette relation de confiance inscrite dans la durée. Aujourd'hui, nous sommes fiers de célébrer ces 10 ans, en compagnie de Catherine MacGregor, nos équipes et l'ensemble des élus, agriculteurs et partenaires locaux. »

À propos d'ENGIE Green : acteur de référence des énergies renouvelables en France, ENGIE Green a développé une expertise forte dans les domaines du développement, de la construction et de l'exploitation des parcs éoliens et solaires. 600 collaborateurs et collaboratrices réalisent avec les acteurs locaux des projets sur-mesure qui valorisent le potentiel de chaque territoire. Au 1er janvier 2022, les parcs exploités par ses équipes représentent 2 056 MW éoliens et 1 440 Mwc solaires installés (soit une production annuelle d'énergie verte injectée sur le réseau équivalent à la consommation de plus de 3 millions d'habitants) et 5,5 GW de projets sont en développement. Ses 22 agences en France se situent au cœur de ses territoires d'implantation et son siège social est basé à Montpellier.

À propos d'ENGIE : nous sommes un groupe mondial de référence dans l'énergie bas carbone et les services. Avec nos 170 000 collaborateurs, nos clients, nos partenaires et nos parties prenantes, nous sommes engagés chaque jour pour accélérer la transition vers un monde neutre en carbone, grâce à des solutions plus sobres en énergie et plus respectueuses de l'environnement. Guidés par notre raison d'être, nous concilions performance économique et impact positif sur les personnes et la planète en nous appuyant sur nos métiers clés (gaz, énergies renouvelables, services) pour proposer des solutions compétitives à nos clients. Chiffre d'affaires en 2021 : 57,9 milliards d'euros. Coté à Paris et Bruxelles (ENGI), le Groupe est représenté dans les principaux indices financiers (CAC 40, Euronext 100, FTSE Eurotop 100, MSCI Europe) et extra-financiers (DJSI World, DJSI Europe, Euronext Vigeo Eiris - Eurozone 120/ Europe 120/ France 20, MSCI EMU ESG, MSCI Europe ESG, Euro Stoxx 50 ESG, Stoxx Europe 600 ESG, and Stoxx Global 1800 ESG)

Contact Presse ENGIE :

Catherine HOPFNER-JOSSE - Port : 06 73 26 21 82 - E-Mail : catherine.hopfner@engie.com